



## BILAN DES 100 ENGAGEMENTS *pris pour le mandat 2016/2020*

En 2016, les listes Demain l'UBO avaient pris 100 engagements. Vous trouverez ci-dessous l'état d'avancement de leur réalisation.

• Code couleur •

 Réalisé

 Non-réalisé

 Impossibilité liée au contexte

Chapitre	Engagement	Précisions / remarques
Asseoir la reconnaissance scientifique internationale de l'UBO	1. en assurant le développement équilibré de chacun des 4 axes thématiques de recherche et des laboratoires.	Fin de la hiérarchisation des axes de recherche. Nouveau calcul des dotations.
	2. en faisant des instituts le moteur des convergences thématiques et des recherches aux interfaces.	Projets intra et inter-instituts définis dans le cadre des CPOM.
	3. en faisant valoir la place des laboratoires de l'UBO dans les départements et les écoles doctorales de l'UBL.	Dissolution de la COMUE UBL.
	4. en développant les activités du collège doctoral de site.	Le collège a été installé et fonctionne de manière régulière.

	5. en favorisant encore davantage les collaborations avec les organismes et les écoles environnantes.	De nouvelles UMR, des réussites partagées (Isblue/FollowKnee, mandat unique).
	6. en développant une stratégie de collaboration internationale en recherche fondée sur les points forts existants et sur les synergies inter-instituts à construire.	Consolidation des partenariats existants, création de nouveaux objets communs (Québec, Australie, Maroc...).
	7. en assurant un continuum entre recherche, innovation et valorisation.	Restructuration de la DRI, transformation de l'actionnariat de la SATT.
	8. en facilitant les prestations et les expertises via la filiale HUBOX.	En attente de décision ministérielle.
	9. en promouvant l'éthique et la déontologie de la recherche.	Nomination d'un référent à l'intégrité scientifique, formation des doctorants.
Permettre aux SHS de se développer selon leurs normes propres	10. en reconnaissant les contraintes spécifiques des sciences de l'homme et de la société.	Soutien spécifique aux SHS dans le cadre du CPOM IBSHS. Soutien aux PUR.
	11. en favorisant l'émergence d'une plateforme de valorisation en lien avec les politiques publiques.	Réflexion en cours dans le cadre du service général des plateformes.
	12. en construisant des partenariats forts avec les autres laboratoires du périmètre UBL.	Dissolution de la COMUE UBL mais CPER recherche en cours avec de nombreux projets communs avec l'est de la Bretagne
	13. en confortant des synergies avec les laboratoires des 3 autres axes de recherche.	Lancement de projets de recherche inter-axes : SHS/mer (Arts et sciences, patrimoine maritime), SHS/santé (Vulnérabilités et créativité : parcours de vie en santé).
Favoriser le développement des unités de l'axe Math-Stic	14. en engageant les travaux du CPER (fort investissement UBO).	Poursuite du projet Math-Stic malgré les difficultés financières.
	15. en accompagnant le développement international de chacune des deux UMR.	Mise en place de partenariats internationaux (WASAA, Inde)
	16. en consolidant la place des chercheurs UBO dans les Labex CominLabs et Lebesgue et dans l'IRT B-Com.	Poursuite des Labex avec maintien de la présence UBO.
Construire la cohérence de l'axe Santé-Agro-Matière	17. en favorisant les convergences dans la dynamique de transfert de connaissances.	Développement de synergies et compétences sur des thématiques de santé-publique. Soutien au RHU FollowKnee
	18. en poursuivant la logique de structuration de l'IBRBS.	L'intégration du LBAI reste à réaliser
	19. en accompagnant les restructurations en cours et les équipes émergentes.	Restructuration forte suite à la dernière évaluation HCERES. Soutien au déploiement du GETBO, du LIEN et du SPURBO
Faire de l'UBO un leader	20. en soutenant le rôle moteur de l'UBO dans les projets structurants autour de la mer.	Lancement de l'EUR ISblue, de l'université européenne SEA-EU.

incontestable en sciences de la mer	21. en demeurant un partenaire de premier plan dans les engagements nationaux aux côtés de tous les grands organismes du domaine et en poursuivant son action structurante au niveau des consortiums internationaux.	Représentation et exécution dans différentes instances (European Marine Board, IFQM, SEA-EU).
	22. en favorisant les convergences interdisciplinaires et les nouvelles synergies autour de l'objet "mer" en recherche et en formation.	Travail sur le patrimoine maritime, lancement de l'université européenne SEA-EU.
	23. en développant le rôle de l'UBO dans la croissance des entreprises innovantes du secteur mer (glaz économie).	Participation au bureau du Campus mondial de la mer, Pôle Mer Bretagne Atlantique, Technopôle Brest-Iroise...
Soutenir tous les chercheurs de l'UBO	24. en augmentant le nombre de CRCT sur appels à projets.	Création de CRCT internationaux fléchés (Québec, Maroc)
	25. en donnant des moyens effectifs pour le retour à la recherche.	Appel à projet lancé dans le cadre du BQR (infructueux).
	26. en encourageant par des aménagements de service les collègues à s'engager dans une thèse ou à mener à bien une HDR.	Aménagement de service pour la réalisation d'une thèse et CRCT pour soutenance d'HDR.
	27. en développant les plateformes technologiques partagées, les mutualisations d'équipement et la documentation scientifique.	Création du service général des plateformes.
Développer une offre de formation initiale et continue attractive et cohérente	28. en maintenant une offre pluridisciplinaire ambitieuse en licence.	Ouverture de deux nouvelles mentions en 2017.
	29. en offrant des dispositifs d'orientation et de réorientation efficaces et adaptés à la diversité des parcours.	Réussite de la réponse régionale BRIO à l'appel à projet PIA orientation, expérimentation PACES adaptée, succès AAP Formaflex
	30. en développant les formations en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation).	Sanctuarisation des formations en alternance dans le cadre du PARI.
	31. en conservant une longueur d'avance dans la démarche de validation des acquis.	Mise en œuvre de la plateforme DataDock, certification FCU et programme européen VINCE (migrants et réfugiés).
	32. en développant les cursus intégrés de type CMI ou « Image et Son ».	Échec à l'appel à projet PIA NCU.
Attirer davantage d'étudiants français et étrangers notamment dans nos masters et doctorats	33. en mettant en place des « masters de pointe » originaux et attractifs, ancrés dans les projets des laboratoires.	Création de l'EUR ISBlue (PIA3) et nouveau master Bio-Santé.
	34. en accroissant les collaborations entre nos cursus et ceux des établissements environnants.	Création de l'EUR ISBlue (PIA3) et développement du master double compétence à l'IAE.
	35. en proposant des formations en langues étrangères et en développant l'offre de stages d'apprentissage du français langue étrangère.	Mise en place d'un cursus en FLE intensif (programme VINCE), aide au développement du Pôle Langues (création de deux postes, reconduction de trois postes, une CDIisation).

Améliorer les conditions d'enseignement et d'étude	36. en consolidant le Programme d'Appui au Développement Pédagogique (expériences innovantes).	Quatre projets financés en 2017 et quatre nouveaux en 2019 (formations en ligne, serious game, classes inversées, magazine scientifique...)
	37. en soutenant la montée en puissance du FabLab « UBO Open Factory ».	Création du service « UBO Open Factory », obtention du financement Disrupt Campus (PIA), programme de développement à Quimper et Morlaix.
	38. en organisant des « cafés pédagogiques » pour confronter les pratiques et faire connaître les outils.	Six cafés pédagogiques et huit midis pédagogiques ont été organisés.
	39. en soutenant l'offre documentaire et les formations à la recherche documentaire.	Extension des horaires d'ouverture, modernisation des espaces, mise en place de formation à distance et de serious games, AMI « Manivelle »
	40. en poursuivant les collaborations au sein des réseaux IDEFI (Remis, Figure, TalentCampus).	Même si le programme IDEFI est en cours d'interruption, les acquis concernant le CMI et le CESIM ont été confortés.
	41. en consolidant l'apprentissage par simulation comme un « marqueur UBO ».	De nouvelles salles immersives ont été créées : salle d'audience de l'UFR DSE, salle sur demande. Le CESIM a été fortement accompagné et du matériel de réalité augmentée a été acheté pour des formations en Master.
	42. en organisant au mieux le recrutement et l'accueil des intervenants extérieurs.	Simplification de la procédure de renouvellement de dossiers.
	43. en accompagnant enseignants et étudiants dans l'appropriation du Campus Numérique.	Installation de nombreuses équipes au sein du PNBI, création d'un mode d'emploi dans la Boîte à outils numériques.
	44. en suscitant la création d'un observatoire des pratiques à l'échelle métropolitaine.	Proposition faites aux partenaires, sans retour à ce jour (sondage « usages du numérique » réalisé en interne).
Faire de la qualité de vie étudiante un atout majeur de l'UBO	45. en renforçant les liens avec le CLOUS et les collectivités ou organismes en charge de la jeunesse.	Augmentation de la part du FSDIE allouée à l'aide spécifique pour l'accompagnement des étudiants en difficulté du CROUS, développement des projets UBO-Brest métropole et UBO-Quimper BO.
	46. en soutenant le centre de santé pour de meilleures conditions de suivi médical et psychologique des étudiants.	Augmentation du budget alloué et demande de nouveaux locaux dans le cadre du CPER 2022-2027.
	47. en accompagnant par des conventions de longue durée le tissu associatif étudiant.	Signature de la convention avec la Fédé B, d'autres projets en cours de finalisation.
	48. en développant l'emploi étudiant à l'UBO dans des conditions adaptées au cursus.	Développement des moniteurs de BU, utilisation de la nouvelle souplesse réglementaire pour les contrats doctoraux avec mission d'enseignement.

	49. en inscrivant dans la durée la Pépinière des Solidarités Étudiantes.	Consolidation de la PepSE en lien avec le CLOUS : 1 20 projets soutenus financièrement pour 1 65 accompagnés.
	50. en faisant le pari des activités sportives, culturelles et associatives comme vecteurs de réussite étudiante.	Tous les étudiants sont maintenant automatiquement inscrits au SUAPS. La participation des étudiants aux événements du service culturel a fortement augmenté, l'offre et les partenariats ont été développés et une démarche qualité a été mise en place.
Accentuer le rôle économique et social de l'UBO sur son territoire	51. en assurant le développement harmonieux des trois sites (Brest, Quimper, Morlaix).	A Quimper : ouverture du troisième cursus ingénieur de l'ESIAB ; à Morlaix, signature d'une convention avec Morlaix Communauté
	52. en faisant mieux reconnaître et en amplifiant le rôle culturel et social de l'université dans ses villes et territoires d'implantation.	Soutien aux associations et aux initiatives (PepSe)
	53. en poursuivant la démarche de prospective économique et de soutien à la valorisation.	Gestion et pilotage centralisé des relations avec la SATT. Représentation de l'établissement au CA de l'IRT B-Com. Gestion de la propriété intellectuelle par un mandataire unique pour les unités de recherche.
	54. en soutenant et en développant les cours publics et les conférences grand public.	Amélioration du pilotage et de la communication des cours et conférences grand public. Valorisation de la présence des chercheurs et personnalités invitées.
	55. en associant davantage les acteurs économiques et sociaux à la vie de l'établissement.	Intégration des acteurs économiques et sociaux dans les instances décisionnelles et consultatives. Relations régulières avec les collectivités territoriales et les entreprises (ex : fondation UBO).
	56. en s'appuyant sur la communauté des diplômés UBO et leurs réseaux professionnels.	Réflexion en cours sur les bonnes pratiques en matière de création de réseaux d'anciens étudiants.
	57. en amplifiant la participation de l'UBO aux dynamiques d'entreprises (technopole, pôles de compétitivité, chambres...)	Recensement des adhésions de l'UBO et représentation de l'établissement dans les instances.
Faire de l'UBO une maison de la culture ouverte à tous	58. en tissant des liens resserrés avec l'ensemble des acteurs locaux de la culture, sur tous les sites de l'UBO.	Clarification de la programmation culturelle et renforcement des relations avec les structures culturelles locales et les collectivités. Engagement de l'UBO dans le mouvement « Pays de Brest pour la culture ».
	59. en accueillant des expositions, des manifestations artistiques, des festivals.	Montée en puissance de la salle des abords grâce à une commission de programmation et un emploi étudiant dédié. Accueil et soutien à divers événements (ReSSAC, résidences d'artistes, Pétarades...).

	60. en proposant des stages courts pour favoriser la découverte et les échanges autour des pratiques artistiques.	Réflexion en cours sur l'amplification des partenariats avec les acteurs culturels (Quartz, Maison du Théâtre) et l'accueil de stages et workshops.
	61. en construisant une politique coordonnée de diffusion de la culture scientifique et technique.	Définition d'une politique coordonnée et développement de la dimension à l'échelle de l'université. Soutien et accueil d'événements (Fête de la Science, Ma thèse en 180s, Nuit des chercheurs...). Valorisation du patrimoine scientifique et des collections (herbier, géologie, souchothèque).
	62. en accompagnant les initiatives en faveur de la langue et de la culture bretonnes.	Signature de la charte Ya d'Ar Brezhoneg en 2017 et labellisation de l'UBO par l'Office Public de la Langue Bretonne en 2019.
Affirmer la place de l'UBO parmi les acteurs majeurs de l'UBL	63. en impulsant la construction de nouveaux partenariats entre laboratoires et entre équipes de formation.	Les candidatures aux EUR ont permis la construction de nouveaux partenariats, notamment au travers du projet retenu ISBlue.
	64. en défendant résolument une logique de fonctionnement fédéral dans l'UBL.	Dissolution de la COMUE UBL.
	65. en structurant un pôle Ouest de la ComUE autour de l'UBO.	(post-UBL) Lancement réussi de l'Alliance Universitaire de Bretagne avec l'Université Bretagne Sud et l'ENIB (seul site post-UBL existant à ce jour)
	66. en faisant émerger de nouvelles collaborations entre établissements membres.	(post-UBL) Lancement de l'AUB : partage de pratiques et dépôt de projets en commun dans le cadre de l'AMI et du PIA3. Convention avec l'IMT Atlantique, l'ENSTA et l'Ecole Navale. Chaire Résilience avec l'Ecole Navale.
	67. en revendiquant une logique de symétrie dans le transfert des ESPE (Bretagne et Pays de Loire) à l'UBL.	(post-UBL) Réintégration de l'ESPE (puis INSPE) de Bretagne à l'UBO.
Poursuivre l'ouverture de l'UBO sur le monde	68. en renforçant l'aide au montage de projets internationaux en recherche et formation.	Soutien au montage de projets internationaux en recherche. Développement de la mobilité des doctorants (formation par la recherche).
	69. en offrant davantage d'opportunités de mobilité internationale pour tous les personnels.	Les ateliers du pôle langue à destination des personnels ont été renforcés. Amplification des mobilités à venir via l'université européenne SEA-EU (de 60 à 80 mobilités chaque année au cours du mandat).
	70. en faisant de l'international un plus pour tous nos étudiants (« Internationalisation at home »).	Incitation au développement vers l'international en Licences et Masters (parcours internationaux, cours assurés en anglais, stages à l'étrangers, conférences de professeurs invités, soutien via le pôle langue...).

	71. en impulsant le déploiement du Centre de Mobilité Internationale et de la Cité Internationale.	L'UBO a pris la présidence, puis la gestion directe du CMI de Brest. La Résidence Nelson Mandela a été mise en service en février 2017.
Bâtir une université éco-responsable	72. en développant le recyclage des déchets et en favorisant l'utilisation des produits recyclés.	Soutien des initiatives étudiantes et mutualisation des campagnes de sensibilisation. Prise en considération de la dimension avec les prestataires (cocktails sans déchets, véhicules hybrides et électriques, carafes « eau du ponant »...).
	73. en inscrivant la logique de circuit court dans le cahier des charges des marchés d'achat.	Etude juridique en cours.
	74. en déployant la logique d'économies d'énergie dans la conception et l'usage des installations, et dans les déplacements.	Respect de la réglementation énergétique en vigueur et de l'optique du facteur 4 dans les opérations de construction ou de renouvellement bâtementaires. Multiplication des espaces de stationnement dédiés aux vélos. Limitation de la voie interne aux déplacements doux.
Assurer la cohésion de l'établissement par un souci constant de la concertation	75. en mettant en place des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens et en actant dans nos statuts le principe de subsidiarité.	Mise en place des CPOM (votés en CA en 2017).
	76. en associant les directions de composantes et de services communs à l'élaboration des décisions générales.	Réunion du Conseil des Directeurs de Composante environ tous les 15 jours. Les décisions générales y sont discutées avant présentation en CA.
	77. en inscrivant la campagne des emplois dans une réflexion pluriannuelle (sans redéploiements « secs »).	Réflexion pluriannuelle à partir des CPOM. La situation financière de l'établissement a ralenti l'ouverture de postes.
	78. en clarifiant le statut des élus, notamment BIATSS.	En cours de réflexion. La difficulté consiste à trouver un texte commun à tous les élus, personnels comme étudiants.
	79. en instaurant des navettes entre les instances du dialogue social et les conseils décisionnels de l'UBO.	Les CT et CHSCT se réunissent régulièrement et les décisions générales y sont discutées avant présentation en CA.
	80. en ouvrant la liste « officielle » à des messages réguliers transmis par les organisations syndicales.	Création de listes dédiées pour les syndicats en direction de l'ensemble des personnels.
Améliorer les conditions de travail pour l'ensemble des personnels	81. en poursuivant la politique de « bien-être au travail ».	Organisation chaque année des Assises du Bien-Être au travail. Permanences régulières de la Vice-Présidente BIATSS.
	82. en promouvant l'égalité réelle au travail entre les hommes et les femmes.	Nomination d'une chargée de mission et création d'une cellule d'écoute et d'accompagnement. Prise en considération de l'égalité F/H dans l'évaluation des dossiers individuels en conseils restreints.

	83. en accroissant les opportunités de formation et d'évolution de carrière pour l'ensemble des personnels.	Dépenses de formation et nombre de stagiaires formés en hausse. Recrutements réservés Sauvadet. Procédure de reconversion professionnelle choisie. Augmentation du nombre de BOE.
	84. en fondant le développement du numérique sur l'écoute des besoins et l'étude des usages.	Elaboration du Schéma Directeur du Numérique basé sur des entretiens individuels des directeurs de composante, des ateliers de Design Thinking et une enquête à destination de l'ensemble de la communauté. De la même manière, évolution de l'ENT. Restructuration de la DSI en Direction du Système d'Information et des Usages du Numérique.
	85. en mettant en œuvre la cartographie des métiers au service de l'équité entre les charges de travail.	Cartographie réalisée et validée par les instances.
	86. en investissant dans la rénovation des bâtiments et des équipements.	Malgré la situation financière, de nombreuses améliorations ont été réalisées : accès magnétique des bâtiments, réhabilitation d'amphithéâtres et de salles TD, aménagements des espaces extérieurs, rénovation énergétique, grands travaux (piste d'athlétisme, schéma directeur biologie phase 1, Pôle Jakez-Helias, FabLab...).
	87. en simplifiant autant que possible les procédures internes et en évitant les demandes redondantes.	Simplification du recrutement des vacataires (DRH / composantes). Action à poursuivre.
	88. en poursuivant la démarche de guichet unique.	Clarification des rôles de chaque service (DRIVE, DSIUN, Service des plateformes, FabLab...).
	89. en réalisant les objectifs du schéma directeur du handicap.	Adoption du Schéma Directeur du Handicap. Travaux d'accessibilité PMR, mise aux normes des ascenseurs. Partenariat amorcé avec le projet Aspie-Friendly (Université Toulouse III)
Garantir égalité de traitement et transparence à chaque personnel de l'UBO	90. en promouvant l'indépendance et la collégialité du conseil académique restreint et de la commission paritaire d'établissement.	Le principe d'indépendance du CACr a été posé lors d'une première réunion dédiée en 2016. Les critères de promotion sont discutés avec les organisations syndicales représentées à la CPE.
	91. en créant une commission des personnels de statut 2nd degré comportant des représentants élus par les pairs.	Modification de la réglementation.
	92. en adoptant une politique indemnitaire concertée, transparente et responsable.	Abolition des « primes exceptionnelles » et premières primes pour les personnels en CDD sur le budget 2020.
	93. en établissant un rapport public annuel sur l'activité des instances d'évaluation.	Les rapports annuels des instances restreintes ont été rédigés et présentés aux instances.



	94. en prenant en compte l'ensemble des missions dans l'évaluation des dossiers individuels.	Le CACr s'est engagé à prendre en compte l'ensemble des missions des EC dans le cadre de l'évaluation des dossiers de titularisation et d'avancement. Création d'une commission ad-hoc des personnels UBO siégeant au CNU.
	95. en faisant vivre les instances de représentation des agents non-titulaires et des doctorants contractuels.	La CCP ANT a été reconstituée et est maintenant en attente d'installation.
Accroître les actions et les services à destination des personnels et étudiants	96. en mettant en place un budget participatif pour l'action sociale et culturelle.	Un budget participatif est mis en place via l'instauration de la CVEC. Un concours des personnels est organisé chaque année lors de la fête des personnels et les projets sont financés par budget participatif (chorale, vide-bazar, cours de gymnastique...).
	97. en favorisant l'échange de services et de compétences entre les personnels et entre les étudiants.	Mise en place de la Ruche qui dit oui, de la PepSE, de la commission CVEC... Création d'une foire aux compétences à l'étude.
	98. en ouvrant les installations sur des plages horaires étendues.	Plages horaires étendues dans les BU, au SUAPS, au FabLab.
	99. en mettant à l'étude des dispositifs de garde pour les enfants des personnels et étudiants.	Étude réalisée auprès des personnels et des étudiants et réservation de places en crèche en partenariat avec la section régionale de l'action sociale et Brest Métropole.
Associer l'ensemble de la communauté à la mise en œuvre progressive du projet	100. en mettant en place une évaluation annuelle indépendante de la réalisation de tous ces engagements.	Grande difficulté à constituer une commission d'évaluation indépendante issue du CA.